



KELC'H AN DAEL CERCLE DU PARLEMENT DE BRETAGNE

REPRESENTED BY THOMAS RADOUBÉ

10th SESSION OF THE UNITED NATIONS FORUM OF THE MINORITY ISSUES

MINORITY YOUTH TOWARDS INCLUSIVE AND DIVERSE SOCIETIES

GENEVA, SWITZERLAND
NOVEMBER 30th & DECEMBER 01st, 2017

BRITTANY'S ADRESS TO THE FORUM

Bonjour à tous,
Merci d'avoir invité le Cercle du Parlement de Bretagne à prendre la parole

///paragraphe ajouté juste avant la prise de parole :

J'ai plein de choses à dire, mais je tâcherai d'être bref. Je ne peux que déplorer, après avoir entendu de nombreux discours d'autres minorités, que nous faisons tous face à la même histoire, aux mêmes difficultés. Bien sûr, les niveaux et les méthodes varient d'un cas à l'autre, mais les principes de base restent les mêmes.///

Nous approchons du 25ème anniversaire de la **Déclaration des droits aux personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques religieuses ou linguistiques**, adoptée le **18 décembre 1992** par les Nations Unies. Le premier article de cette déclaration stipule que **Les États protègent l'existence et l'identité nationale ou ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique des minorités, sur leurs territoires respectifs, et favorisent l'instauration des conditions propres à promouvoir cette identité**, et que **Les États adoptent les mesures législatives ou autres qui sont nécessaires pour parvenir à ces fins**.

Mais qui a pour charge l'observation du respect de cette charte, et l'application de sanctions contre les états qui bafouent cette déclaration qu'ils ont eux mêmes adoptée de facto ?

La France, cette puissance occidentale, sur laquelle tous les yeux de la planète sont rivés, éternellement citée en exemple pour ses actions et ses déclarations. La France, celle la même des cartes postale, celle de la liberté, celle des droits de l'homme. Cette France n'est pas exempte de reproches. Loin de là.

Qu'en est-il de l'inclusion des minorités au sein de l'état français aujourd'hui ?

L'inclusion des jeunes des minorités nationales sur le territoire français (Bretagne, Savoie, Alsace, etc.) peut être résumée en une simple phrase : **Sois français ou tais-toi !**

L'état français a fait du jacobinisme absolu son inébranlable ligne politique, depuis des générations. L'ensemble de la classe politique est aujourd'hui rongée de jacobinisme, ancré dans chaque programme de chaque politicien. La France est jacobine, c'est comme ça. C'est un fait, c'est écrit dans les usages des leaders du pays. Et peut-être même dans leur ADN. Tous les partis français sont aujourd'hui jacobins, sans exception.

«France est une et indivisible», «Il n'y a pas de peuple breton, de peuple alsacien, il n'y a que le peuple français», «Les pseudo-dialectes régionaux, les cultures oubliées... la France ne reconnaît et n'accepte aucune culture, aucune langue autre que le français.» Quelques exemples récents sortis de déclarations de politiciens qui en disent long sur ce qu'ils pensent des minorités nationales.

Alors comment parler d'inclusion lorsqu'elle n'existe tout simplement pas ? Comment imaginer cette inclusion lorsque la seule option possible depuis deux siècles pour les minorités est d'accepter ce qui tient presque lieu de devise à l'état : «sois français ou tais-toi !»?

Pour le jeune étudiant breton sortant de l'université, ou la jeune artisane, parler français, penser français, parler jacobin, penser jacobin est la clef du succès. Qu'ils rejettent leur langue maternelle, ce «ridicule idiome», qu'ils réfutent leur histoire, oublient leur culture, et alors, les portes s'ouvriront devant eux.

Pour faire un pas vers une meilleure inclusion des jeunes de nos minorités, la route est longue, et commence dès le berceau. L'école de la république enseigne en français, et uniquement en français, et rien d'autre ne saurait être accepté. Nous avons en Bretagne un réseau d'enseignement bilingue, partant du primaire, jusqu'aux portes du secondaires. Toutefois, ce réseau est largement sous-dimensionné, et sous-financé. Les établissements doivent souvent se financer eux-mêmes et peinent à convaincre la jeunesse et leurs parents tant ils sont stigmatisés par une propagande anti-bretonne depuis des décennies. Certains politiciens n'hésitent d'ailleurs pas à considérer ces établissements comme «des sectes», «perdus dans le passé et rejetant la modernité française». La toute première étape serait donc de renforcer ce droit à l'éducation bilingue, dans la langue maternelle des enfants de Bretagne. En 2017, seuls 17 000 élèves suivent un enseignement bilingue en Bretagne, soit 2% du nombre total d'élèves. De plus, le retour de l'enseignement de notre histoire et de notre culture est une nécessité pour réintégrer les jeunes à leur minorité. Pas de racines : pas de fierté, pas de minorité.

Pour avancer vers une meilleure inclusion, il serait également bien vu de désactiver la section de police spécialement créée pour surveiller et interpellier les jeunes activistes et militants bretons. Depuis 2013, cette section use de répression, d'intimidation, d'intelligence et d'arrestations suivies de mise en détention contre les jeunes exprimant leur intérêt pour leur histoire et leur culture en Bretagne. Moi-même je suis englué dans une longue et lourde procédure judiciaire devant le conseil d'état, visant à me faire retirer des fichiers de renseignements français et européens, qui me donnent le privilège d'avoir des contrôles d'identité très poussés chaque fois que je passe une frontière.

Sois français ou tais-toi ! Il n'y a pas longtemps, une jeune bretonne qui voulait tenter sa chance dans la société parisienne, terminait indubitablement femme de chambre, et revenait en Bretagne, après quelques mois, espoirs brisés, et souvent enceinte. De nos jours, les méthodes ont changé, mais le résultat reste le même, et tout jeune breton ne rencontrera le succès que s'il récusé son appartenance à sa minorité. En revanche, l'état français, pour les postes à responsabilités dans ses administrations ou grandes entreprises, n'envoie que des esprits jacobins en Bretagne.

Pour marcher vers l'inclusion, la France pourrait aussi autoriser les jeunes familles bretonnes à donner des prénoms bretons à leurs enfants. Cette année encore, la colère est montée lorsque l'état a refusé par deux fois le droit à une famille de Quimper de donner un prénom breton à son enfant. Pourquoi ? Parce que «la France ne reconnaît que la langue française en France». De nombreuses familles d'origines diverses et variées peuvent appeler leurs enfants comme elles l'entendent sans inquiétude. Alors pourquoi l'état refuse un prénom breton ? La réponse est simple : «ce n'est pas français !»

La France n'est pourtant pas toujours avare en matière de reconnaissance de droits aux minorités, et s'est souvent illustrée pour ses avancées par exemple pour les droits aux LGBTQ, ainsi que d'autres minorités de par le monde. Je félicite ces minorités pour leur succès, et je considère que toute minorité non victorieuse ne devrait jamais en stigmatiser aucune autre qui aurait eu plus de reconnaissance. Si aujourd'hui nous sommes désemparés devant le démantèlement acharné que la France a entrepris pour ses minorités, nous regrettons plus encore qu'aucune autorité, aucune organisation n'a en charge la surveillance de ces pratiques.

Pour conclure, nous souhaitons utiliser tous les moyens en notre possession pour alerter l'opinion générale, et les Nations Unies elles-mêmes, sur le fait que cette déclaration, 25 ans après son adoption, n'est pas respectée, est même ignorée dans la plus grande indifférence. Nous demandons que des résolutions immédiates soient prises, ainsi que des sanctions envers les états réfractaires à cette charte.

J'invite également tous les membres de l'UNPO, présents ou non, de leur côté, à compiler tous les éléments, toutes les preuves des manquements de leur état respectif, afin de produire, tous ensemble, un cahier de doléances que nous pourrions présenter dans le futur, pourquoi pas ici même l'an prochain lors du forum.

Parce que c'est précisément en cachant son histoire, sa culture, sa langue à un jeune individuel, qu'un état l'empêche d'appartenir à sa minorité. Développer l'ignorance bride la découverte et l'inclusion. Pour faire un pas vers une société inclusive de ses minorités, la seule option est de donner à ces minorités la chance d'être elles mêmes.

*Thomas Radoubé
for Kelc'h An Dael, support of the Parliament of Brittany. November 2017.*